

Vendredi 7 mars 2014



PRIÈRE

DIX HEURES

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. GOERTZEN

(N° 206) — *Loi sur la prévention de la cyberintimidation/The Cyberbullying Prevention Act*

M. SCHULER

(N° 211) — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille (vérification du registre concernant les mauvais traitements — droits non exigibles à l'égard des bénévoles)/The Child and Family Services Amendment Act (No Fee for Registry Checks Respecting Volunteers)*

PÉTITIONS

M^{me} MITCHELSON

M^{me} STEFANSON

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

QUESTIONS ORALES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

REPRISE DU DÉBAT (DEUXIÈME JOUR)

Motion de M^{me} la ministre HOWARD

Que l'Assemblée approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.
(M. PALLISTER)

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M^{me} la ministre HOWARD

(N^o 32) — *Loi modifiant la Loi sur l'Institut manitobain de l'Association canadienne de gestion des achats/The Manitoba Institute of the Purchasing Management Association of Canada Amendment Act*
(M^{me} la ministre BLADY)

DEUXIÈME LECTURE

M. le ministre SWAN

(N^o 3) — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité des témoins/The Witness Security Amendment Act*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M^{me} la ministre BRAUN

(N^o 10) — *Loi modifiant la Loi sur la prévention des incendies et les interventions d'urgence/The Fires Prevention and Emergency Response Amendment Act*

M. le ministre LEMIEUX

(N^o 18) — *Loi modifiant la Loi sur les pratiques commerciales (mesures de protection et d'exécution améliorées à l'intention du consommateur)/The Business Practices Amendment Act (Improved Consumer Protection and Enforcement)*

M. le ministre ASHTON

(N^o 21) — *Loi sur la Société canadienne du Port arctique de Churchill/The Churchill Arctic Port Canada Act*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* BJORNSON

(N° 23) — *Loi sur la stratégie en matière d'habitation coopérative/The Cooperative Housing Strategy Act*

M. le *ministre* SWAN

(N° 31) — *Loi modifiant la Loi sur les services de police (agents de sécurité communautaire)/The Police Services Amendment Act (Community Safety Officers)*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M^{me} la *ministre* OSWALD

(N° 33) — *Loi sur les occasions d'apprentissage en milieu de travail (marchés de travaux publics)/The Apprenticeship Employment Opportunities Act (Public Works Contracts)*

M. le *ministre* LEMIEUX

(N° 34) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (produits de crédit à coût élevé)/The Consumer Protection Amendment Act (High-Cost Credit Products)*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR LUNDI

PROPOSITIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

M. le *ministre* CHOMIAK — Démocratie en Ukraine

Attendu :

que l'identité et le paysage culturel du Manitoba ont été façonnés par les liens historiques forts qu'il entretient avec l'Ukraine;

que les Manitobains valorisent la démocratie, les droits de l'homme et une société civile forte et qu'ils souhaitent voir ces valeurs respectées dans une Ukraine unie et partout au monde;

que les Manitobains ont exprimé leur profonde préoccupation face à la violence qui a été perpétrée sous le régime de l'ancien président Viktor Ianoukovitch à l'endroit de manifestants pour la démocratie;

que ceux qui ont cherché à obtenir la liberté en Ukraine ont fait de grands sacrifices et que le peuple ukrainien mérite un avenir où il jouit des mêmes droits que les Manitobains;

que le nouveau gouvernement ukrainien organisera des élections libres et justes ce printemps pour permettre à tous les citoyens de l'Ukraine d'exercer leurs droits démocratiques;

que dans l'intérêt de la paix et de la démocratie, la communauté internationale a condamné la violence en Ukraine, y compris l'intervention militaire russe qui viole la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine;

que le gouvernement du Manitoba œuvre avec le Congrès ukrainien canadien pour fournir de l'aide humanitaire à des organisations ukrainiennes qui offrent des soins médicaux aux militants blessés,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba reconnaisse et félicite le nouveau gouvernement ukrainien et qu'elle encourage les Manitobains à participer aux prochaines élections en tant qu'observateurs étrangers;

que l'Assemblée législative soutienne le peuple ukrainien tout au long de son combat pour la liberté et qu'elle condamne vivement tous les actes violents et antidémocratiques qui se produisent en Ukraine ou qui sont perpétrés à son encontre;

que l'Assemblée offre ses condoléances aux familles et aux amis de ceux qui ont tragiquement perdu la vie pendant les protestations et le mouvement Euromaïdan.
